

MIGRATION POUR ÉTUDES COLLÉGIALES : RÉSULTATS D'UNE RECHERCHE EXPLORATOIRE

Éric RICHARD et Julie MARESCHAL, professeurs en Sciences humaines – Campus Notre-Dame-de-Foy

RÉSUMÉ

Au cours du présent atelier, nous allons exposer les résultats d'une recherche portant sur la migration pour études des jeunes d'origine québécoise dans les collèges membres de l'Association des collèges privés du Québec (ACPQ). L'objectif général de la recherche consistait à évaluer l'ampleur du phénomène et à décrire les pratiques d'accueil et d'intégration destinées aux jeunes migrants pour études dans les collèges privés. Si quelques chercheurs se sont attardés à la situation des jeunes immigrants ou des étudiants étrangers (Lemay, 1990 et 1993; Lapierre et Loslier, 2003), la question du déplacement des jeunes du Québec pour la poursuite des études est pratiquement absente de la littérature scientifique. À partir des travaux de l'Observatoire Jeunes et Société de l'Institut national de la recherche scientifique sur la migration des jeunes du Québec (Gauthier et ses collaborateurs, 2006) et à travers nos discussions avec des étudiants participants à nos cours, nous avons pris conscience de l'importance de comprendre ce phénomène et de la pertinence d'ajuster certaines pratiques afin de faciliter l'adaptation de ces jeunes à l'univers collégial. Notre recherche a été réalisée sur une période d'un an (2008-2009) et subventionnée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre du Programme de recherche et d'expérimentation pédagogique (PREP) du réseau privé de l'enseignement collégial.

D'emblée, nous devons définir ce que nous entendons par étudiant migrant. Il s'agit de la sortie du lieu d'origine d'un jeune d'origine québécoise « à distance suffisamment grande pour qu'il n'y ait pas de confusion entre la migration et le déménagement » (Gauthier, 2003 : 20). La migration de l'étudiant implique une séparation du noyau familial et du réseau social, et le déplacement vers un nouveau milieu qui nécessite l'adaptation à un nouvel environnement et la rupture avec une routine, un quotidien.

1. OBJECTIFS

Afin de mieux comprendre la situation des jeunes migrants pour études, nous avons identifié quatre objectifs de recherche.

- Définir la notion de migrant pour études tout en explorant la problématique de la migration pour études, telle qu'elle se pose dans différents collèges privés du Québec.
- Quantifier l'ampleur du phénomène de la migration pour études dans le réseau collégial privé.
- Recenser les structures, les pratiques et les expériences existantes en matière d'intégration des migrants pour études dans les établissements du réseau collégial privé.
- Effectuer des recommandations aux établissements du réseau collégial privé sur les pratiques à mettre en place pour l'accueil des migrants pour études au regard des données recueillies et de la littérature scientifique pertinente.

2. MÉTHODOLOGIE

La population de notre recherche est celle des collèges privés membres de l'ACPQ et des intervenants qui travaillent auprès des étudiants migrants. Sur les 22 collèges membres de l'ACPQ, 20 étaient

admissibles à participer à notre recherche : les collèges dont la formation mène à un DEC. Onze collèges ont remis la liste de leurs étudiants pour l'évaluation de l'ampleur du phénomène et 22 intervenants répartis dans neuf collèges ont participé à un entretien semi-dirigé.

Pour quantifier le phénomène et déterminer le nombre de migrants pour études, il nous fallait un critère objectif et une procédure opérationnelle. Après des consultations auprès de Madeleine Gauthier, de l'Observatoire Jeunes et Société, et d'un chercheur de l'équipe de Chantale Girard, de l'Institut de la statistique du Québec, le code postal a été choisi comme critère permettant d'identifier le lieu de résidence d'origine de l'étudiant pour déterminer s'il est migrant ou non. Nous avons également besoin d'un critère de distance ou de temps pour identifier les étudiants migrants. Après avoir consulté les travaux de Marc Frenette (2002) et les données de Statistique Canada (Beshiri, 2005), nous avons jeté notre dévolu sur les critères utilisés par Marc Frenette :

- un parcours de 40 km représente une distance raisonnable pour faire la navette quotidiennement;
- un parcours de 40 à 80 km représente une distance éventuellement trop grande pour faire la navette. Dans notre recherche, nous avons utilisé le concept de «déménageurs potentiels» pour qualifier les étudiants se retrouvant dans cette situation;
- un parcours de 80 km et plus représente une trop grande distance pour faire la navette. Ce sont les migrants pour études.

De plus, pour Statistique Canada, un voyage de 80 km ou plus sert à désigner « tout endroit à l'extérieur de son environnement habituel » (Beshiri, 2005 : 4).

Pour mieux comprendre le phénomène, nous avons eu recours à l'entretien semi-dirigé. La principale caractéristique de cette démarche est d'analyser, à l'aide d'une approche inductive, les perceptions d'un nombre restreint d'individus sur le phénomène à l'étude et les significations qu'ils lui accordent, ce qui nous a permis de procéder à une co-construction de savoir, c'est-à-dire que la définition du phénomène s'effectue à partir de réalités vécues par les participants et du sens qu'ils accordent au phénomène et non par les seules interprétations des chercheurs (Hastrup, 1992 et 1995).

Nous avons demandé aux différents collèges de nous mettre en contact avec deux ou trois personnes en mesure de nous informer sur la situation des étudiants migrants dans leur établissement. Il devait s'agir d'une personne qui rencontre des étudiants de divers milieux et de différents programmes.

TABLEAU 1

L'ÉCHANTILLON DES ENTRETIENS SEMI-DIRIGÉS	
Profil de l'échantillon des répondants aux entretiens semi-dirigés	
Fonctions*	Nombre de répondants
1. Responsable des services aux étudiants	5
2. Directeur des études	3
3. Coordonnateur de programme	3
4. Conseiller en orientation	3
5. Aide pédagogique individuelle (API)	2
6. Travailleur social intervenant dans le milieu	2
7. animateur de vie étudiante	2
8. Responsable ou animateur aux résidences	2

* Cinq de ces répondants occupent également un poste d'enseignant ou ont une charge d'enseignement en plus de la fonction indiquée.

Notre échantillon devait également être le plus diversifié possible en ce qui concerne le nombre de collèges et les fonctions occupées par les répondants. Le tableau suivant présente la description de l'échantillon des répondants. Certains répondants occupent plus d'une fonction. Par exemple, cinq répondants occupent un poste d'enseignant, en plus de la fonction indiquée.

A. L'ampleur du phénomène

Les listes d'étudiants admis à l'automne 2008 obtenues auprès des onze collèges participants nous ont permis de mesurer l'ampleur de la migration pour études selon les critères présentés précédemment. Le tableau suivant permet d'observer que les migrants représentent 15,9 % des 4663 étudiants des onze collèges; 11,6 % des étudiants appartiennent à la catégorie des déménageurs potentiels et un peu moins des trois quarts (72,5 %) sont considérés comme des non-migrants. Donc, plus d'un étudiant sur quatre vit une problématique liée au transport ou à la migration (tableau 2).

Il est également intéressant d'observer les données selon la région où se trouvent les collèges participants (tableau 3).

TABLEAU 2

TOTAL DES 11 COLLÈGES PARTICIPANTS		
Étudiants de collégial 1 inscrits dans les collèges participants à l'automne 2008 selon le statut migratoire		
	n	Total des 11 collèges
Migrants	740	15,9%
Déménageurs potentiels	541	11,6%
Non-migrants	3382	72,5%
Total	4663	100,0%

TABLEAU 3

TOTAL SELON LES RÉGIONS		
Étudiants de collégial 1 inscrits dans les collèges participants à l'automne 2008 selon le statut migratoire et la région		
Collèges (5) de la région de Montréal	n	Taux de la région
Migrants	180	7,6%
Déménageurs potentiels	256	10,7%
Non-migrants	1945	81,7%
Collèges (3) de la région de Québec	n	Taux de la région
Migrants	387	27,7%
Déménageurs potentiels	126	9,0%
Non-migrants	885	63,3%
Collèges (3) des autres régions	n	Taux de la région
Migrants	173	19,6%
Déménageurs potentiels	159	18,0%
Non-migrants	552	62,4%

Ces données démontrent que les taux varient grandement d'une région à une autre. En effet, les migrants représentent 7,6 % de l'ensemble des étudiants inscrits dans les cinq collèges participants de la région de Montréal, 27,7 % de ceux des collèges de la région de Québec et 19,6 % de

ceux des collèges des autres régions. Il est également possible d'observer des variations pour les déménageurs potentiels. À cet effet, on peut constater que la problématique liée au transport, qui touche probablement davantage les déménageurs potentiels, est une réalité plus présente dans les collèges des autres régions. On peut aussi observer que les collèges de la région montréalaise comptent le plus grand nombre d'étudiants non-migrants avec une proportion de 81,7%. Le prochain tableau fournit plus de nuances à notre analyse.

TABLEAU 4

TOTAL SELON CHACUN DES COLLÈGES					
Étudiants de collégial 1 inscrits dans les collèges participants à l'automne 2008 selon le statut migratoire et la région					
Collèges (5) de la région de Montréal	Collège 1	Collège 2	Collège 3	Collège 4	Collège 5
Migrants	2,4%	40,0%	22,2%	7,6%	5,3%
Déménageurs potentiels	14,5%	22,5%	34,2%	7,3%	11,6%
Non-migrants	81,1%	37,5%	43,6%	85,1%	88,1%
Collèges (3) de la région de Québec	Collège 1	Collège 2	Collège 3		
Migrants	21,6%	32,9%	21,9%		
Déménageurs potentiels	8,2%	8,1%	10,5%		
Non-migrants	70,2%	59,0%	67,6%		
Collèges (3) des autres régions	Collège 1	Collège 2	Collège 3		
Migrants	32,8%	18,7%	10,6%		
Déménageurs potentiels	23,9%	17,2%	15,6%		
Non-migrants	43,3%	64,1%	73,8%		

On peut en effet constater que les taux varient également d'un collège à l'autre à l'intérieur d'une même région. Toutes ces données nous mènent aux constats suivants :

- les étudiants migrants représentent une réalité importante dans les collèges participants puisqu'ils constituent au moins 15,9% des effectifs étudiants ;
- la migration pour études semble différente selon les régions et selon les établissements d'enseignement. Il faut éviter les généralisations et comprendre le phénomène localement ;
- un jeune sur quatre vit une situation relative à la migration ou au transport.

Migrantes ou migrants? Le tableau 5 présente les données selon le statut migratoire et le sexe.

TABLEAU 5

MIGRANTES OU MIGRANTS?								
Étudiants de collégial 1 inscrits dans les collèges participants à l'automne 2008 selon le statut migratoire et le sexe (total des 11 collèges participants)								
	Migrants		Déménageurs potentiels		Non-migrants		Total	
	n	taux	n	taux	n	taux	n	taux
Femmes	430	58,1%	361	66,7%	2055	60,8%	2846	61,0%
Hommes	310	41,9%	180	33,3%	1327	39,2%	1817	39,0%

Dans les onze établissements participants, on peut observer que 61,0% des étudiants inscrits sont de sexe féminin et 39,0% de sexe masculin. Lorsque l'on compare ces proportions à celles des catégories de migrants ou de non-migrants, on peut constater qu'il n'y a pas de distinctions

entre les filles et les garçons puisque les taux sont à peu près identiques. Pour constater des différences, il faut observer les résultats obtenus par région et présentés au tableau 6.

TABLEAU 6

MIGRANTES OU MIGRANTS SELON LES RÉGIONS								
Étudiants de collégial 1 inscrits dans les collèges participants à l'automne 2008 selon le statut migratoire, selon le sexe et selon la région où se trouve le collège								
Collèges (5) de la région de Montréal								
	Migrants		Déménageurs potentiels		Non-migrants		Total	
	n	taux	n	taux	n	taux	n	taux
Femmes	141	78,3%	175	68,4%	1164	59,8%	1480	62,2%
Hommes	39	21,7%	81	31,6%	781	40,1%	901	37,8%
Collèges (3) de la région de Québec								
	Migrants		Déménageurs potentiels		Non-migrants		Total	
	n	taux	n	taux	n	taux	n	taux
Femmes	177	45,7%	70	55,6%	492	55,6%	739	52,9%
Hommes	210	54,3%	56	44,4%	393	44,4%	659	47,1%
Collèges (3) des autres régions								
	Migrants		Déménageurs potentiels		Non-migrants		Total	
	n	taux	n	taux	n	taux	n	taux
Femmes	112	64,7%	116	73,0%	399	72,3%	627	70,9%
Hommes	61	35,3%	43	27,0%	153	27,7%	257	29,1%

Alors que les filles représentent 62,2% de tous les étudiants des cinq collèges de la région de Montréal, elles constituent 78,3% des étudiants migrants pour cette région. La tendance est inverse dans les collèges de la région de Québec et dans les collèges des autres régions. Ces différences sont fort probablement attribuables aux types de programmes offerts par les collèges. Certains peuvent offrir des programmes plus attirants pour les filles alors que d'autres offrent des programmes plus attrayants pour les garçons. Ces observations attirent une autre fois notre attention sur le fait que la réalité de la migration pour études est différente selon les régions et les établissements d'enseignement et qu'il faut la comprendre localement.

Programmes préuniversitaires ou techniques?

Les données présentées au tableau 7 permettent de constater que les étudiants migrants sont nettement surreprésentés dans les programmes techniques.

TABLEAU 7

PROGRAMMES PRÉUNIVERSITAIRES OU TECHNIQUES?								
Étudiants de collégial 1 inscrits dans les collèges participants à l'automne 2008 selon le statut migratoire et selon le secteur d'études (total des 11 collèges participants)								
	Migrants		Déménageurs potentiels		Non-migrants		Total	
	n	taux	n	taux	n	taux	n	taux
Accueil/intégration	14	1,9%	16	3,0%	111	3,3%	141	3,0%
AEC	53	7,2%	51	9,4%	689	20,4%	793	17,0%
Technique	540	73,0%	302	55,8%	1711	50,6%	2553	54,8%
Préuniversitaire	133	17,9%	172	31,8%	871	25,7%	1176	25,2%

Les programmes techniques des collèges participants regroupent 54,8 % de l'ensemble des étudiants alors que 73,0 % des étudiants migrants sont inscrits dans ces programmes. Ainsi, on peut constater que trois étudiants migrants sur quatre sont inscrits dans des programmes techniques et qu'un étudiant sur cinq inscrit dans un programme technique est un migrant (540 étudiants migrants inscrits par rapport aux 2 553 étudiants inscrits dans des programmes techniques). Selon les répondants rencontrés lors des entretiens semi-dirigés, cela s'explique par le fait que certains collèges offrent des programmes techniques exclusifs ou contingentés et que des jeunes sont prêts à migrer pour étudier dans ces collèges. Cela peut également être attribuable à la réputation de l'établissement. Il en va de même pour certains programmes préuniversitaires qui offrent des particularités qui peuvent inciter des jeunes à migrer.

B. La migration pour études vue par les répondants

Nous avons posé quelques questions aux 22 répondants afin de comprendre leur perception du phénomène et d'en apprendre davantage sur la réalité des étudiants migrants. Voici quelques questions posées.

- Avez-vous déjà réfléchi au phénomène de la migration pour études ?
- Connaissez-vous l'ampleur du phénomène de la migration pour études dans votre collège ?
- Qu'est-ce qui caractérise un étudiant qui migre pour ses études ?
- Qu'est-ce qui le différencie d'un étudiant non migrant ?

Nous avons tout d'abord constaté que plusieurs répondants ont déjà eu l'occasion de réfléchir au phénomène, mais de manière très informelle. En fait, seulement deux collèges ont entrepris une réflexion sur les migrants pour études portant généralement sur les pratiques d'accueil et d'intégration. Toutefois, les démarches en sont à leurs premiers balbutiements. Pour les autres établissements, les réflexions ne sont pas totalement absentes, mais elles s'incarnent dans des « discussions de corridor » généralement informelles et concernant un cas particulier.

Ensuite, nous avons demandé aux personnes rencontrées si elles étaient en mesure d'évaluer l'ampleur du phénomène dans leur collège. Nous voulions voir comment les différents intervenants des collèges sont renseignés sur ce phénomène qui touche inévitablement une certaine proportion de leurs étudiants. Nous avons comparé les évaluations faites par les répondants aux statistiques établies selon les données fournies par les collèges.

Premier constat

Aucun répondant n'a pu fournir de chiffres exacts. Pour reprendre leurs mots, leurs évaluations du phénomène se basent sur des impressions inspirées par des « feelings » ou par leur intuition. Mentionnons également que lorsqu'ils parlent du phénomène de la migration pour études, les répondants emploient toujours des formulations qui témoignent de l'absence d'observations objectives: « J'aurais tendance à penser que... », « Intuitivement, je dirais que... » ou encore « J'ai l'impression que... ».

Deuxième constat

Seuls les répondants de deux collèges ont fait des évaluations justes. Pour les autres collèges, les évaluations effectuées sont contradictoires ou très éloignées de la réalité. On peut, par exemple, entendre un répondant avancer que le phénomène est beaucoup plus important aujourd'hui qu'il y a quelques années en évaluant le nombre de migrants dans une proportion beaucoup plus grande que ce qu'elle est réellement, alors qu'un collègue du même collège soutient qu'il y a moins de migrants que par le passé tout en sous-estimant le phénomène.

Nous avons également demandé aux répondants de dresser un portrait des étudiants migrants en identifiant leurs caractéristiques.

Premièrement: il y aurait une différence entre les étudiants qui n'ont pas le choix de migrer (parce que le programme dans lequel ils désirent étudier ne se donne pas dans leur région ou parce que les établissements sont éloignés) et ceux qui le font de plein gré pour toutes sortes de raisons (suivre un ami, vivre une expérience, la réputation d'un établissement ou d'un programme, la spécificité d'un programme, etc.).

Deuxièmement: certains étudiants migrants auraient besoin de liberté et d'autonomie, ce qui pourrait être dû à différents facteurs: environnement familial, besoin d'affirmation, rêve de liberté, besoin de changer de réseau social, goût de l'aventure, besoin de relever des défis ou de «prouver qu'on est capable»...

Troisièmement: l'étudiant migrant est confronté à l'éloignement de sa «zone de confort habituelle», de ses points de repères, et il court le risque de s'ennuyer. Selon les observations de certains répondants, il arrive d'ailleurs que des étudiants migrants retournent chez eux et décident de tout abandonner lors des premières semaines de cours.

Quatrièmement: pour les répondants, la migration pour études représente une double adaptation, comme le souligne Jacques Roy dans une étude portant sur la réussite scolaire (2003). Les répondants reconnaissent que la transition entre le secondaire et le collégial constitue une épreuve importante pour un jeune. La majorité des répondants affirment que le fait de migrer pour ses études représente un défi supplémentaire pour s'intégrer à un nouveau milieu et pour vaincre le stress associé à ce changement. Parmi les défis à relever, les répondants évoquent quatre principaux besoins éprouvés par les étudiants migrants: les besoins organisationnels, le besoin d'être informé, sécurisé et accompagné, les besoins financiers et le besoin de se refaire un réseau social.

C. Accueil et intégration des étudiants migrants

La question de l'accueil et de l'intégration des étudiants migrants se situe au cœur de nos préoccupations. Les collèges organisent-ils des activités spécifiques pour ces étudiants? Quels services leur sont offerts? Les aide-t-on à préparer leur départ et à s'adapter à leur nouveau milieu de vie?

Pour comprendre la situation, nous avons demandé aux répondants de nous expliquer ce qui se fait dans leur collège pour préparer l'arrivée et l'accueil des étudiants migrants.

Les propos recueillis nous ont permis de constater qu'il n'existe pas vraiment de pratiques d'accueil et d'intégration spécifiques pour les étudiants migrants. Si plusieurs mesures sont prises pour faciliter la transition entre le secondaire et le collégial, peu de services sont offerts aux étudiants migrants qui doivent s'adapter à un nouveau milieu. Plusieurs répondants ont toutefois souligné qu'ils accordent une attention particulière aux étudiants venus de loin et qu'ils tentent de répondre le mieux possible à leurs besoins.

Par ailleurs, si les collèges ne prévoient pas d'activités d'accueil spécifiques pour les étudiants migrants, les résidences offrent toutefois de nombreux services pour faciliter la préparation et l'intégration des jeunes migrants. Dès lors, un creuset peut se forger entre les étudiants migrants qui optent pour les résidences et les autres qui choisissent d'habiter en appartement.

Ainsi, pour reprendre les propos d'un répondant, tout porte à croire qu'en ce qui concerne les pratiques d'accueil et d'intégration des migrants pour études, « on répare plus qu'on prépare » :

« On n'a pas de politique définie à ce niveau. On y va de façon un peu improvisée. On n'a pas d'approche, mais ça pourrait peut-être être une bonne idée. On répond aux besoins. Il y a plusieurs profs qui m'ont appuyé, qui m'ont dit : « Tel jeune, ça te dirait de le rencontrer ? Il est tout seul, il a l'air un peu isolé. »

D. Des contacts avec les parents ?

Pour un jeune de 16 ou 17 ans, sa décision de migrer n'est probablement pas prise individuellement. Elle peut se prendre en famille et les parents sont sans doute touchés, voire inquiétés et stressés par la migration de leur enfant. De plus, des recherches portant sur la réussite (Ducharme et Terrill, 1994 ; Bourdon et ses collaborateurs, 2007 ; Roy et Mainguy, 2005) ont souligné l'apport parental dans la persévérance et la réussite des études. Mais qu'en est-il des contacts que les collèves entretiennent avec les parents des étudiants migrants ? Quatorze des 22 répondants ont mentionné avoir peu de contacts avec les parents des étudiants migrants qui fréquentent le collège. Huit d'entre eux ont affirmé n'avoir aucun contact avec ces parents. Enfin, aucun répondant ne nous a affirmé avoir des contacts réguliers quelle qu'en soit la nature. De façon générale, les collèves ne cherchent pas à entretenir des contacts avec les parents des étudiants migrants. Les répondants expliquent cette situation par les raisons suivantes : 1) la loi sur la confidentialité ; 2) le cégep contacte les parents lors de situations problématiques ; 3) ce sont les parents qui contactent le cégep ; 4) il y a des contacts lors d'événements particuliers ; 5) le collège privilégie les contacts avec l'étudiant.

Un contact plus approfondi serait-il souhaitable entre le collège et les parents des étudiants migrants ? À cette question, aucun répondant n'a répondu par l'affirmative. Dans l'ensemble, les répondants semblent croire que les études collégiales représentent l'occasion pour les jeunes adultes d'acquiescer maturité et autonomie afin de mieux se préparer à la vie citoyenne. Toutefois, le téléphone sonne quand même parce que des parents sont inquiets et désirent être informés ! À cet effet, à travers le discours de certains répondants, nous avons remarqué que le passage au collégial représente une transition importante qui peut engendrer du stress et de l'insécurité non seulement chez l'étudiant, mais également chez certains parents. Les parents d'étudiants migrants auraient plus tendance à s'inquiéter et à se préoccuper des conditions de vie de leur progéniture et « au moins une fois dans l'année, les parents téléphonent ne serait-ce qu'au départ ou avant que l'étudiant arrive ici ».

Selon 45 % des répondants, la majorité des contacts entre le personnel du collège et les parents est initiée par les parents eux-mêmes : demande d'un suivi à propos de leur enfant ou questions sur le fonctionnement du collège et sur les services offerts. Selon quelques répondants, c'est comme si l'insécurité des parents d'étudiants migrants était proportionnelle à la distance parcourue par l'étudiant pour aller poursuivre ses études loin du foyer familial :

« J'ai remarqué, en résidence, que les gens qui viennent des régions sont sur-organisés par leurs parents. Tu sais, ce n'est pas deux ou quatre assiettes qu'ils ont, c'est un set de douze couverts qu'ils mettent dans les armoires de leurs enfants. Et plus ils viennent de loin, pire c'est. C'est comme si les parents avaient peur qu'ils manquent de quelque chose. Tu sais, c'est comme s'ils voulaient vraiment s'assurer que tout va être beau. Ils remplissent les armoires jusqu'au plafond. [...] J'ai l'impression vraiment que ça va avec l'insécurité des parents. C'est impressionnant. Effectivement, c'est une caractéristique des jeunes qui sont migrants. »

E. Rôles et responsabilités des collèges

Les collèges ont-ils des responsabilités et des rôles particuliers à l'égard des étudiants migrants ? Cinq répondants estiment que non, quinze répondants pensent le contraire et deux répondants n'en ont aucune idée. Quatre responsabilités ont été identifiées lors des entrevues.

Premièrement, il s'agit, pour seize répondants, de faciliter l'adaptation des étudiants migrants en étant à leur écoute, de comprendre leurs besoins et d'atténuer les difficultés qu'ils peuvent connaître. Il peut s'agir d'organiser, dans la mesure du possible, les horaires de cours ou d'examens afin de faciliter le retour dans le lieu d'origine ou d'organiser les horaires pour les examens de classement de français ou d'anglais. Les collèges peuvent mettre différents services à la disposition des étudiants migrants : ateliers sur la gestion d'un budget, ateliers sur la préparation des repas, mise en place d'un système de covoiturage, visites de la ville, etc.

Deuxièmement, cinq répondants disent qu'il faut accompagner les étudiants migrants au début de leurs études collégiales, c'est-à-dire assurer une présence significative, fournir une forme de soutien moral pour que l'étudiant migrant ne se sente pas seul, qu'il puisse partager ses pensées et demander conseil s'il en ressent le besoin.

Troisièmement, le fait de « livrer la marchandise » représente un commentaire atypique fourni par trois répondants. Ce commentaire semble toutefois important et pertinent puisqu'en l'expliquant, les répondants soulignent toujours une question éthique envers les étudiants. Livrer la marchandise réfère à ce que les établissements promettent aux étudiants pour les attirer. Il peut s'agir de services (résidences, ateliers de formation, etc.), d'activités sportives ou socioculturelles, de la présence de professionnels, etc.

Quatrièmement, pour trois répondants, il faut s'assurer que les étudiants migrants ne s'isolent pas. Les établissements doivent mettre en place des activités pour favoriser des contacts entre les étudiants et voir à ce que les étudiants migrants développent un réseau social.

En somme, bien que la majorité des personnes rencontrées se soucient de l'intégration des étudiants migrants, les collèges ne semblent pas s'attribuer de rôles et de responsabilités particulières en ce qui concerne la situation des étudiants migrants. La mission des cégeps est plutôt de voir au bien-être de l'ensemble de la population collégiale et d'intervenir selon les besoins ou difficultés rencontrées par chacun. En ce sens, certains intervenants vont accorder une attention particulière aux étudiants migrants lors de leur arrivée sans toutefois en faire un objectif spécifique ou s'attribuer un rôle particulier.

QUELQUES RECOMMANDATIONS UTILES...

En guise de conclusion, nous vous présentons les résultats du quatrième objectif qui concerne les recommandations que nous pouvons formuler en nous inspirant des propos des répondants et des éléments présents dans la littérature. Nous avons ainsi identifié trois recommandations pour orienter les pratiques d'accueil et d'intégration des collèges. Comme la situation des étudiants migrants peut varier d'un collège à l'autre, il importe de considérer ces recommandations à titre indicatif et de les adapter à la réalité de chaque établissement.

Dans un premier temps, nous recommandons de *faciliter l'accueil et l'intégration des étudiants migrants*. Chaque collège est invité à identifier les étudiants migrants à partir d'une définition adaptée au profil de ses étudiants migrants. Nous croyons également que les collèges doivent mettre en place des outils ou des services particuliers pour les étudiants migrants : créer une page Web spécifique, mettre en place une liste

de distribution d'information par courriel, offrir des ateliers ou des conférences sur des besoins spécifiques et organiser des activités d'intégration. Enfin, pour faciliter l'adaptation et éviter certaines difficultés, il est suggéré d'agir le plus tôt possible au début de la première session. Nous savons en effet que la première session est souvent déterminante pour un étudiant au collégial.

Dans un deuxième temps, nous recommandons aux collèges de *préparer l'arrivée des étudiants migrants*. Pour y arriver, nous suggérons aux établissements d'organiser des partenariats avec les villes, les services de transport en commun ou tout autre organisme pertinent, de rassurer et d'impliquer les parents ainsi que de préparer les étudiants migrants avant leur entrée au collège.

Dans un troisième temps, nous recommandons d'*éviter de stigmatiser ou d'infantiliser les étudiants migrants*. L'identification des migrants pour études ne signifie pas « d'étiqueter » l'étudiant. Pour reprendre les propos d'un répondant, bien que la migration puisse amener certains problèmes, le fait de migrer n'est pas « un problème ». Il importe donc de respecter les caractéristiques et le besoin de liberté des jeunes migrants pour études. La mise en place des pratiques pour les étudiants migrants ne signifie pas qu'il faille les prendre par la main pas à pas, mais plutôt de s'assurer de leur offrir tout le soutien nécessaire pour les aider à traverser d'éventuelles difficultés.

RÉFÉRENCES

BESHERI, R., « L'emploi lié au tourisme dans les régions rurales du Canada », *Bulletin d'analyse-Régions rurales et petites villes du Canada*, vol. 5, n° 8, 2005, p. 1-17.

BOURDON, S. et collab., *Famille, réseaux et persévérance au collégial Phase 1*, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, Équipe de recherche sur les transitions et l'apprentissage (ERTA), 2007.

DUCHARME, R. et R. TERRILL, *Caractéristiques étudiantes et rendement scolaire: Passage secondaire-collégial*, Montréal, Service régional d'admission du Montréal métropolitain, 1994.

FRENETTE, M., *Trop loin pour continuer? Distance par rapport à l'établissement et inscription à l'université*, Ottawa, Statistique Canada, 2002.

GAUTHIER, M., « Les jeunes québécois: des "nomades"? », *Recherches sociographiques*, vol. 44, n° 1, 2003, p. 19-34.

GAUTHIER, M. et collab., *La migration des jeunes au Québec. Rapport national d'un sondage 2004-2005 auprès des 20-34 ans du Québec*, Montréal, Institut national de la recherche scientifique. Urbanisation, Culture et Société, 2006.

HASTRUP, K., « Writing Ethnography, State of the Art », dans J. Okely et H. Callaway (eds), *Anthropology and Autobiography*, London, Routledge, 1992, p. 116-133.

HASTRUP, K., *A Passage to Anthropology between Experience and Theory*, London, Routledge, 1995.

LAPIERRE, L. et S. LOSLIER, *Identité immigrante et apprentissage en contexte collégial*, Rapport de recherche PAREA, Montréal, Cégep de Saint-Laurent, 2003.

LEMAY, D., *Accueil et intégration des personnes issues des minorités ethniques au collégial. Inventaire des mesures et des besoins exprimés dans les cégeps francophones*, Québec, Direction générale de l'enseignement collégial, 1990.

LEMAY, D., *La Formation interculturelle*, Rapport de recherche PAREA, Montréal, Collège de Bois-de-Boulogne, 1993.

ROY, J., *Des logiques sociales qui conditionnent la réussite*, Rapport de recherche PAREA, Sainte-Foy, Cégep de Sainte-Foy, 2003.

ROY, J. et N. MAINGUY, *Étude comparée sur la réussite scolaire en milieu collégial selon une approche d'écologie sociale*, Rapport synthèse PAREA, Sainte-Foy, Cégep de Sainte-Foy, 2005.